Date : 22/11/2017
Heure : 05:15:47

Le Télégramme

www.letelegramme.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Emploi. La transmission d'entreprise peut passer par une Scop

Jean-François Oulhen et Clémence Bideau invitent notamment les dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise à la table ronde organisée jeudi, zone de Kernevez.

Elles représentent près de 1.200 emplois dans le Finistère. Les Scop séduisent de plus en plus de candidats à la transmission d'entreprise. Les salariés de trois d'entre elles en témoigneront, le 30 novembre, lors d'une table ronde. Cinquante-deux sociétés coopératives et participatives (Scop) ont vu le jour entre 2013 et 2015 dans le Finistère. Derrière ce nombre se cache une grande majorité de transmission d'entreprises saines. « Dans l'esprit du grand public, la création de Scop concerne d'abord les entreprises en difficulté. Dans la réalité, ce n'est pas du tout le cas », explique Jean-François Oulhen. Le délégué régional des Scop de l'Ouest sera, jeudi 30 novembre, l'un des animateurs d'une soirée consacrée aux Scop organisée dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire. 80 entreprises dans le Finistère

Candidats à la transmission, à la reprise ou à la création de Scop ou encore élus, la soirée sera l'occasion pour eux de découvrir l'expérience des salariés de trois sociétés coopératives : Buanic de Plomodiern, Technimer de Loctudy et L'Escalier Provost installée à Quimper. Trois entreprises de sept à dix employés reprises par leurs salariées dans des contextes différents de transmission. La table ronde fait suite à un long travail de

Tous droits réservés à l'éditeur

l'Adess Cornouaille, sur les territoires de Quimper Bretagne occidentale, de Quimperlé communauté et de Concarneau Cornouaille agglomération. La sensibilisation des chefs d'entreprises en âge de transmettre leur activité avait conduit les anciens cadres de l' association Egée à contacter 80 entreprises.

« Une dizaine de rendez-vous ont été décrochés et quatre à cinq dossiers ont été transmis à l'Union régionale des Scop », explique à son tour Clémence Bideau, la coordinatrice de l'Adess Cornouaille. Un travail qui avait confirmé la nécessité d'anticiper la transmission et d'informer les chefs d'entreprise sur la possibilité d'opter pour la création d'une Scop, à l'image des quelque 80 sociétés coopératives du Finistère - généralement de petite taille - à avoir franchi le pas. Parfois depuis très longtemps. Particulièrement dans le nord du département. Les avantages de la société coopérative ne manquent pas. Porté par une équipe, le projet devient viable alors qu'il ne le serait pas forcément dans un schéma traditionnel. « La vraie valeur est dans l'équipe », souligne Jean-François Oulhen. Les banquiers ne sont d'ailleurs pas insensibles à cette spécificité, d'autant que la pérennité des Scop est aussi liée à l'obligation faite aux salariés associés de mettre en réserve une partie des bénéfices de l'entreprise. Selon le délégué régional des Scop de l'Ouest, les sociétés coopératives ont, de cette manière, mieux résisté à la crise de 2012. Un modèle qui conduit les spécialistes à prédire un développement des Scop. De 55.000 aujourd'hui au plan national, le nombre d'emplois pourrait atteindre 70.000 dans les quatre ans.

Pratique

Table ronde jeudi 30 novembre, à 18 h, à la Scop L'Escalier Provost, 10, rue Röntgen à Quimper. Inscription recommandée par mèl. adesscornouaille@gmail.com.

Tous droits réservés à l'éditeur